



Erreur dans un bon de commande

Par **erinkorr**, le **11/02/2008** à **21:32**

Bonjour,

J' aimerais savoir si une erreur dans les totaux d'un bon de commande peut le rendre caduc ?

Et dans l'affirmative quel procédure suivre pour le dénoncer auprès du vendeur ?

Merci